

Le Sténographe Canadien

La Sténographie au Canada

Nous avons dit à maintes reprises que la sténographie fait tous les jours de nouveaux progrès au Canada et point n'est besoin de dire que, pour le Canada, on ne parle plus que de la sténographie. On emploie les Anglais sont seuls à choisir encore entre plusieurs systèmes et il nous faut ajouter qu'ils auront, d'ici longtemps, eux aussi, une seule méthode canadienne.

Une nouvelle preuve de ce progrès, c'est la nouvelle suivante, publiée dans la "Presse" du 2 mai dernier :

"M. J. A. T. Moore, imprimeur et sténographe de Montréal, C. P., vient de découvrir un procédé nouveau et très rapide pour imprimer la sténographie, une épreuve ayant été soumise à un comité de sténographes devant fixer par écriture bientôt un journal de ce genre a été accepté immédiatement. M. Moore sera

nommé l'administrateur du journal, il n'y a pas de caractère particulier qui il ne puisse mal grever qui il ne puisse pas de caractére particulier pour imprimer la sténographie, et que personne ne peut faire autrement que le sténographe. Ce nouveau système est très simple et sera très avantageux pour l'impression des journaux sténographiques, où on aura plus recours à la lithographie ; il fera voir une aussi, une seule méthode canadienne.

Il nous souhaitions une heureuse naissance au journal annoncé et longue vie, bien entendu.

Quant aux personnes que le nouveau procédé doit donner aux sténographes d'outre-mer" qu'on ne néglige rien au Canada, pour aider l'avancement de l'écriture abrégative, le Sténographe Canadien les a donnés.

G. Bill. Sloan accordant \$ 6,000 comme compensation aux sténographes du 5^e district judiciaire, a été adopté par le Sénat américain, le journal même qu'il a été présenté.